



VILLE DE NICE

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Il a été affiché en Mairie Principale, du 1<sup>er</sup> octobre au 2 novembre 2015, sur les panneaux habituels, l’arrêté préfectoral en date du 18 septembre 2015 modifiant l’arrêté du 27 juillet 2010 prescrivant l’établissement d’un plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain sur la commune de Nice.

FAIT EN L’HOTEL DE VILLE DE NICE, le 02 NOV. 2015

Pour le Maire et par délégation de signature,  
Anne-Marie DOGLIOLI

Déléguée aux assemblées,  
aux affaires juridiques et au contrôle de gestion  
Direction Générale des Services

REF : BD/Affichage Légal  
N° d’Enregistrement Mairie : A15/644  
Direction des Assemblées  
Délégation aux Assemblées, Affaires juridiques, Contrôle de gestion  
5. rue de l’Hôtel de Ville – 06364 NICE Cedex 4  
Téléphone : 04.89.98.10.27  
[affichage.legal@ville-nice.fr](http://affichage.legal@ville-nice.fr)



## **CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Il a été affiché au siège de la Métropole Nice Côte d’Azur, sur les panneaux habituels du 02 octobre au 02 novembre 2015 inclus, l’arrêté préfectoral en date du 18 septembre 2015 prescrivant l’établissement d’un plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvement de terrain sur la commune de Nice

LE **20 Nov. 2015**

Pour le Président et par délégation de signature,  
Anne-Marie Doglioli,

**Déléguée aux assemblées, aux affaires juridiques et  
au contrôle de gestion.**

**Direction Générale des Services.**

REF AG/Affichage légal  
N° d’enregistrement Métropole A15/225  
Direction Générale des Services  
06364 NICE Cedex 4  
Téléphone : 04.97.13.40.30  
[affichage.legal-nca@nicescotedazur.org](mailto:affichage.legal-nca@nicescotedazur.org)